

<http://snetap-fsu.fr/PPCR-consultation-des-adherents-du.html>



PPCR : consultation des adhérents du SNETAP

- CAP/CCP -

A graphic for the consultation featuring a large blue speech bubble shape. Inside the bubble, the word "CONSULTATION" is written in white, and "PPCR" is written in large, bold, yellow letters. Below this, the text "Protocole carrières et rémunérations, votre avis compte !" is written in white. At the bottom of the bubble, the Snetap FSU logo is repeated in its colorful font.

**CONSULTATION
PPCR**

Protocole carrières et rémunérations, votre avis compte !

C'est la première fois depuis 30 ans qu'est engagée une négociation traitant à la fois de l'évaluation de l'ensemble de la fonction publique et des questions de rémunérations, et une tenue avec des propositions pouvant être considérées, d'une façon générale, comme une amélioration des conditions d'exercice de la rémunération. Il en va de même sur des sujets particuliers concernant certaines catégories (spécialités CI). Ces propositions sont pour la plupart à abonder en usage, par champ et ministère par ministère, ce qui peut être source de difficultés dans leur mise en œuvre concrète.

Sans être capés de la période électorale qui a cours ni de la poursuite de la politique d'austérité menée par le gouvernement il faut rappeler qu'il y a une perte de pouvoir d'achat d'environ 10% depuis le 1er janvier 2013, l'importance de ce dossier pour l'avenir de nos professionnels est de ce fait primordial pour le fond du protocole. Le SNETAP-FSU a donc décidé de mener le débat en engageant une vaste consultation de ses adhérents afin de valider avec eux la stratégie à adopter ainsi que les propositions formulées dans ce protocole qui ont rapport à la stratégie de mobilisation à mettre en place.

Devons-nous valider ces avancées ou considérer qu'elles ne vont pas suffisamment loin ?
Devons-nous considérer que le conditionnement sur la négociation sur le point d'indice est inacceptable voire qu'il peut constituer une ouverture à saisir et sur laquelle il faut construire des propositions pour passer ?
Autant de questions majeures auxquelles les adhérents du SNETAP-FSU doivent répondre :

La FSU doit-elle oui ou non signer le protocole PPCR ?

- oui
- non
- abstention

The Snetap FSU logo is repeated at the bottom of the graphic in its characteristic colorful font.

Date de mise en ligne : vendredi 18 septembre 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Les adhérents du SNETAP-FSU ont voté à 71 % en faveur de la ratification du protocole Parcours Professionnels Carrières Rémunérations (PPCR) par notre fédération, la FSU.

Après un débat intense et riche, le Conseil Délibératif Fédéral National ([CDFN](#)) a voté à plus de 70 % (majorité qualifiée imposée par ses statuts) la ratification du protocole PPCR. **La FSU sera donc signataire de ce protocole à la fin du mois de septembre.**

<http://www.fsu.fr/PPCR-la-FSU-decide-de-signer-le.html>

Le Bureau national remercie tous les adhérents qui ont participé à la consultation et même s'il regrette une participation en-deça de ses espérances, se satisfait de cette consultation démocratique à propos d'un sujet majeur qui concerne tous les agents des trois fonctions publiques.

Le bureau national réuni le 26 août dernier a décidé de consulter l'ensemble des adhérents du SNETAP-FSU afin de déterminer la position de notre organisation sur le protocole "Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations" négocié entre le gouvernement et les principales organisations syndicales des fonctions publiques dont la FSU, fédération à laquelle appartient le SNETAP-FSU.

Ce protocole concerne donc tous les fonctionnaires des trois fonctions publiques ainsi que les agents non titulaires. Il concerne nos carrières et nos rémunérations.

Voici le document adressé aux adhérents :

[PPCR : 4 pages adhérents](#)

[Publish at Calameo](#)

Pour consulter d' [autres documents de la FSU et des syndicats de notre fédération](#)